

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de NEUILLY-CRIMOLOIS

Lundi 14 septembre 2020 à 20h

**Au regard du contexte sanitaire lié au Covid 19 et afin d'assurer le respect des règles de prévention et de distanciation physique des participants, élus et public, la réunion se tiendra à la salle Daniel Gatin du Centre polyvalent de la commune déléguée de Neuilly-lès-Dijon.**

### ORDRE DU JOUR

- 1°) Désignation du secrétaire de séance
- 2°) Adoption du compte rendu de la séance précédente
- 3°) Décision budgétaire modificative pour le remboursement des tickets de cantine et cartes de garderie non utilisés en raison de l'épidémie de Covid
- 4°) Décision concernant la taxe sur la consommation finale d'électricité
- 5°) Modification pour précisions de la délibération sur les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- 6°) Proposition de majoration de la rémunération des heures complémentaires pour les emplois à temps non complet
- 7°) Recrutement temporaire d'un agent technique au restaurant scolaire de la commune déléguée de Neuilly-lès-Dijon
- 8°) Liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs
- 9°) Demande de réduction de loyer d'un local professionnel appartenant à la commune pendant la période du confinement
- 10°) Demande de validation du conseil municipal pour les démarches en vue de doter la commune d'une vidéo protection
- 11°) Informations sur les délégations consenties au maire
- 12°) Divers (proposition de création des commissions, composition de la commission de contrôle de la liste électorale etc)